

N° SIRET : 20008531400090  
 Etablissement : SECTION DE MURAT  
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF  
 Année 2023  
 Page n° 1

Département : CREUSE  
 Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT  
 Date d'Édition : 18/04/2024

DELIBERATION  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice 14  
 Nombre de membres présents 14  
 Nombre de suffrages exprimés 14  
 VOTES : Contre 0 Pour 14 Abstentions 0  
 Date de convocation : 05/04/2024

N° 2024 619  
 Séance du 14 à heures  
 05/04/2024 à 20 h.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de  
 débattant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par . Maire,  
 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;  
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		34 643,97				34 643,97
Opérations de l'exercice	1 061,19				1 061,19	
TOTAUX	1 061,19	34 756,61			1 061,19	34 756,61
Résultats de clôture		33 695,42				33 695,42
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 061,19	34 756,61			1 061,19	34 756,61
RESULTATS DEFINITIFS		33 695,42				33 695,42

\* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

MES DELIBERATIONS :  
 M. MARGOT M. COUCHAUD - SUFRAUD P. MAROCHET - PÉREZ-COULAUDS - SCAPONE D -  
 ROUËRE J - a donné pouvoir à SALADIN C.  
 M. NEUVIERA S. a donné pouvoir à MAROCHET.  
 M. PLAN J. a donné pouvoir à SCAPONE D -  
 ROUËRE J. a donné pouvoir à M. MARGOT -  
 Pour expédition conforme,  
 L'Adjoint au Maire,  
 Patrick SUFRAUD.



Secrétaire de séance, Laura SIMONE

Envoyé en préfecture le 25/04/2024  
 Reçu en préfecture le 25/04/2024  
 Publié le  
 ID : 023-200085314-20240410-20240191-DE